



Ecole Elémentaire Les hirondelles
Place de Stalingrad
95 190 Fontenay en Parisis

Juin 2015

☎ 01 34 71 17 05

0951116X@ac-versailles.fr

Liste du matériel scolaire individuel pour les CP et les CE1 pour la rentrée 2015

Pour éviter aux familles des achats inutiles, voici la liste des fournitures scolaires individuelles que votre enfant utilisera pour la prochaine année.

Pour tous: un cartable assez grand et rigide (pas de sac "fourre-tout", dans l'intérêt du dos des élèves et des livres prêtés par l'école). Ces livres et fichiers devront impérativement être couverts par les familles pendant la première semaine de classe. (Protège cahiers A4 transparents, 21cm X 29.7cm)

Matériel nécessaire aux élèves de CP et de CE1

- 1 gomme, 1 crayon noir (12 environ),
1 taille-crayon avec réservoir
- 1 pochette de 12 crayons de couleur et 1 pochette de 12 feutres dans deux troussees séparées,
- 1 colle en bâton (12 environ),
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds,
- 1 cahier de textes
- stylos à bille à pointe fine rouge, bleu, vert, noir (Pas de quatre couleurs),
- 1 cahier de brouillon 96 pages (**3 ou 4 pour l'année**),
- 1 lutin 60 vues
- 1 ardoise effaçable à sec et stylos adaptés (**à renouveler**),
- 1 double décimètre plat transparent,
- 1 cahier TP (17x22cm) 64p
- 2 protège-cahiers 17x22cm (bleu, transparent)
- 2 pochettes 3 rabats 24X32

Quelques fournitures supplémentaires pourront être demandées aux élèves à la rentrée

Ce matériel devra être de bonne qualité, sans luxe inutile.

La famille devra régulièrement **veiller à son entretien et son renouvellement**.

Il est vivement conseillé de marquer tout ce qui peut l'être.

Cette recommandation est également valable pour les vêtements et le cartable.

IMPORTANT: Il est rappelé que l'Assurance Responsabilité Civile individuelle - Accidents Corporels est obligatoire pour les activités dépassant les horaires habituels de la classe.

Il est recommandé aux familles de renouveler rapidement l'assurance des enfants si ce n'est déjà fait.

Nous vous conseillons de faire passer une visite médicale pour la piscine (cette visite médicale n'est pas obligatoire).

Les listes des classes :

Ces listes seront arrêtées, en Conseil des Maîtres, le lundi 31 août et seront affichées en fin d'après-midi.

Rentrée des classes : Le mardi 1^{er} septembre 2015, à 8H30 (ouverture du portail à 8H20)

Le jour de la rentrée des classes, vous pourrez accompagner votre enfant dans la cour de l'école jusqu'à ce que les enseignants fassent l'appel et entrent en classe.

Réunion de rentrée :

Pour les 2 classes de CP-CE1, vous pouvez aussi dès maintenant noter dans votre agenda la date de la réunion de rentrée : **Samedi 5 septembre 2015, à 9H00, dans la classe de votre enfant.**

Les enseignants de l'école de CP et de CE1